



OFFRE D'EMPLOI

Janvier 2026



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN (H/F) – CDI - PÔLE PEDOPSYCHIATRIE à 90 %

- **45 % - CMP La Marelle (Bagnères-de-Bigorre)**
- **45 % - CATTP La Marelle (Bagnères-de-Bigorre)**

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
① 05.62.99.54.01
secretariat.drh@ch-lannemezan.fr

➤ Mission générale :

Le psychologue intervient en psychiatrie infanto juvénile sous la responsabilité du chef de pôle et du chef de service. Il assure des actions de prévention, d'évaluation, d'aide au diagnostic et de traitement des troubles du développement, du comportement et de la souffrance psychique chez les enfants de 3 à 18 ans et auprès de leur famille, dans le respect de la personne, en veillant à la confidentialité. Très régulièrement, il assure une restitution dans le dossier patient et en réunion de synthèse pluri professionnelle.

TACHES PRINCIPALES :

➤ Activité de la fonction auprès des patients :

- Activité fondée sur l'écoute et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.
- Rôle d'évaluation d'orientation et d'expertises :
 - consultations cliniques
 - entretiens cliniques avec le patient et/ou le groupe familial,
 - évaluation psychopathologique,
 - participation à l'élaboration du diagnostic,
 - bilans psychologiques,
 - orientation vers d'autres professionnels pour bilan et/ou prise en charge en interne ou en externe
 - prévention.
- Pratiques thérapeutiques :
 - psychothérapies individuelles et/ou familiales,
 - entretiens thérapeutiques,
 - groupes thérapeutiques

➤ Activités spécifiques :

Activité institutionnelle :

- en interne :
 - synthèse des informations et réflexion clinique avec les équipes,
 - proposition de projets institutionnels,
 - création et/ou participation aux projets thérapeutiques du service,
 - tenue du dossier de soins,
 - analyse et élaboration de la pratique
 - participation aux réunions institutionnelles et aux réunions des psychologues,
 - participation au rapport d'activités,
 - encadrement des stagiaires.
- en externe
 - travail en liaison avec les institutions et intervenants extérieurs (ASE, écoles ...)
 - travail de réseau (ville et associations)
 - soutien et écoute des partenaires dans leur pratique avec les patients.

Activités de recherche, de formation, d'information et d'évaluation (selon nécessités de services) :

- Travail d'évaluation prenant en compte la dimension personnelle
- Actualisation des connaissances
- Participation, impulsion, réalisation et communication de travaux de recherche.
- Action de formation

NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Les missions de psychologue s'inscrivent pleinement dans le champ d'activité du pôle de psychiatrie infanto juvénile. Elles sont donc sous la responsabilité déléguée par le Chef de pôle des médecins chefs de ces services. Les indications sont posées par les médecins de ces mêmes services en accord avec le chef de pôle.

EXIGENCES

➤ EXIGENCES DU POSTE

- Travailler en équipe pluridisciplinaire (s'impliquer dans les échanges au sein de cette équipe).
- Eviter les jugements de valeur (parents, partenaires, etc ...)
- Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Collaborer avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux.
- Maintenir la distance thérapeutique.
- Gérer les situations de crise.
- Être motivé(e) pour travailler auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté.
- Être disponible et à l'écoute de l'enfant et de l'adolescent.
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse.
- Être capable d'anticiper, de prévenir et gérer les situations de crise.
- Être capable d'animer des ateliers thérapeutiques de manière individuelle ou en binôme.
- S'engager dans un processus continu de formation professionnelle.
- Respecter le secret et la discréetion professionnelle.
- Assumer ses responsabilités et prendre les décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition.
- Exercer une fonction pédagogique et d'encadrement auprès des personnels en formation.

➤ EXIGENCES PARTICULIERES

- Accepter les principes de fonctionnement des structures.
- Participer aux réunions institutionnelles.
- Participer aux formations institutionnelles.
- Respecter et accepter les congés décidés à l'avance par l'encadrement de l'unité au cours de l'année.
- Saisie informatique de son activité.

➤ EXIGENCES RELATIONNELLES

Qualités relationnelles adaptées auprès :

- Du public accueilli (enfants – adolescents),
- De leur famille,
- Des partenaires (écoles, services sociaux, taxis...).

➤ HORAIRES

Amplitude du poste (roulement, horaires) :

- Horaires (variables en fonction des nécessités de service) : 09h00/17h00
- Repos hebdomadiaries fixes
- Périodes de congés imposés et fixés à l'avance dans certaines structures (car liés principalement aux rythmes scolaires)

EVOLUTION DU POSTE

Mobilité possible dans l'ensemble des pôles de l'établissement.

PROFIL REQUIS :

➤ Les capacités relationnelles et compétences :

- Capacités à intégrer et à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Connaissance des différents outils d'évaluation (psychométrique, projectif...),
- Connaissance du fonctionnement psychique et de la psychopathologie des jeunes enfants, enfants et adolescents,
- Capacité à travailler auprès des familles,
- Capacité à proposer des cadres de prise en charge adaptés au patient (individuelles ou groupales) et au service,
- Capacité d'analyse, de synthèse des besoins et situations, de conception des outils adaptés aux prises en charge,
- Capacité et motivation pour la transmission de savoirs afin de proposer des actions de formation et de sensibilisation,
- Avoir un esprit d'initiative et une capacité d'adaptation,
- Respect du code déontologique des psychologues.

NIVEAUX REQUIS :

➤ Formation initiale :

- DESS ou MASTER 2 de Psychologie clinique ou de psychopathologie clinique.

➤ Exigence particulière :

- S'engager à parler en équipe pluridisciplinaire de son travail,
- Noter ses rapports d'entretiens sur le dossier patient Crossway,
- Faire des comptes-rendus de suivi,
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet de service,
- Evoluer avec le Projet de service si besoin,
- Engager des formations si le projet le nécessite,
- Saisir son activité informatiquement.